

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 MAI 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le seize mai, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Servane GESRET a donné pouvoir à M. Patrick MENARD
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à M. Denis KEURMEUR
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVE

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 15 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2025-57 -TRAVAUX - DIVERS DEVIS :

- Aménagement du parking près des serres communales devis d'EUROVIA : 17 333.50 € HT
- Réfection de voirie à Carrault, devis d'EUROVIA : 5 800 € HT
- Organigramme des clés pour la mairie : 4 976.40 € HT
- Eglise Notre Dame de Jugon-les-Lacs : 2 214.50 € HT
- Enrobé sur chemin piétonnier : entreprise COLAS : 4 450 € HT
- Honoraires architecte VIOLI pour le réaménagement de la maison de santé : 14 700 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux devis présentés ci-dessus.

Le secrétaire de séance, M. Jean-Pierre HERVE

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

